

Occuper un emploi ou faire un stage pendant les études est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience, de développer des compétences et d'établir des contacts professionnels.

Dans ce contexte, la Ville de Joliette vous offre la chance d'évoluer dans un milieu stimulant et toujours en mouvement !

## **SOMMAIRE DE L'EMPLOI**

---

Sous la responsabilité du chef de division, Sports et plein air, le titulaire assure la surveillance de différents plateaux et équipements.

## **RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**

---

- Accueillir et informer les utilisateurs;
- Procéder à la perception, assurer une saine gestion de la caisse et faire les dépôts lorsque requis;
- Assurer la surveillance des lieux;
- Procéder aux prêts d'équipements lorsque requis;
- Tâches mineures d'entretien;
- Faire appliquer la réglementation en vigueur.

## **EXIGENCES**

---

- Être actuellement étudiant dans un établissement scolaire reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide;
- Posséder une formation de secouriste;
- Connaissance du milieu joliettain, un atout.

## **APTITUDES**

---

- Être à l'aise avec la clientèle;
- Autonome et responsable;
- Faire preuve de débrouillardise.

## **SALAIRE ET HORAIRE**

---

Salaire : 13,50 \$ / heure.

Horaire de travail : Variable selon les besoins.

## **LIEU DE TRAVAIL**

---

Pavillon de la rivière, Centre sportif du Cégep, chalets de parc, piscine municipale, gymnases, Centre récréatif Marcel-Bonin, Arsenal et autres.

## **DATE LIMITE DE CANDIDATURE**

---

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 28 août 2019** au courriel suivant : **rh@ville.joliette.qc.ca**. Veuillez joindre une preuve de fréquentation scolaire.

Les candidatures ne répondant pas aux exigences minimales requises seront rejetées et seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Joliette applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'utilisation du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

**LE SERVICE DU CAPITAL HUMAIN**